



OUI à la loi COVID-19

Le 28 novembre 2021, la population suisse va voter sur la loi COVID-19.

Le PS dit **OUI** à la loi COVID-19.

Explication des mots soulignés

Certains mots dans le texte sont soulignés.

Par exemple PS ou COVID-19.

Cela veut dire que ces mots sont expliqués à la fin du texte.



Qu'est-ce que la loi COVID-19 ?

La loi COVID-19 rappelle toutes les règles concernant le coronavirus.

Tout le monde aimerait
que le coronavirus disparaisse.
Pour cela, il faut fixer des règles.
Ces règles doivent être écrites dans une loi.

Pourquoi la loi COVID-19 est si importante ?

La loi COVID-19 est très importante,
parce qu'il faut que la pandémie de coronavirus s'arrête.

La loi COVID-19 contient des règles sur :

- le certificat COVID
- les aides financières

Certificat COVID

Toutes les personnes qui vivent en Suisse
veulent retrouver une vie normale.

Comme avant le coronavirus.

C'est possible avec le certificat COVID.

Les personnes qui ont un certificat COVID peuvent de nouveau

- voyager dans d'autres pays,
- aller à certains endroits.
Par exemple au restaurant ou au cinéma.



Aides financières

Les aides financières sont importantes pour beaucoup de gens en Suisse.

À cause du coronavirus, certaines personnes

- ont perdu leur emploi,
- n'ont pas assez de travail.
Et elles ne gagnent pas assez d'argent.

Toutes ces personnes ont besoin d'aide.

Elles peuvent recevoir cette aide
seulement si la loi COVID-19 est acceptée.

Qu'est-ce qui se passera

si la population suisse dit NON à la loi COVID ?

Le certificat COVID existera **seulement jusqu'au** printemps 2022.

Après le printemps 2022, la Confédération
ne pourra plus faire de certificat COVID.

Cela signifie qu'on ne pourra plus savoir
si une personne est malade ou non.

Peut-être que le nombre de malades
augmentera de nouveau.

Peut-être que certains lieux
devront de nouveau fermer.

Par exemple, certains magasins ou les restaurants.

Ce serait grave.

Les personnes qui en ont besoin
ne recevront plus d'aide financière.

Autrement dit,

elles ne recevront plus d'argent.

Elles perdront peut-être leur emploi.

Ce serait grave.



Que pouvez-vous faire ?

Votez **OUI** le 28 novembre 2021 à la loi COVID-19 !

La question sur le bulletin de vote est très compliquée.

Sur le bulletin de vote, il est écrit :

Acceptez-vous la modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19)

(cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations) ?

Écrivez simplement : **OUI**



Explication des mots soulignés

COVID-19

La maladie causée par le coronavirus s'appelle le Covid-19.

Certificat COVID

Le certificat COVID est un document officiel.

Il peut indiquer 3 choses :

- Vous êtes **vacciné**.
Autrement dit vous avez reçu le vaccin contre le coronavirus.
- Vous êtes **guéri**.
Autrement dit vous avez eu le coronavirus et vous êtes guéri.
- Vous avez été **testé**.
Autrement dit vous avez fait un test COVID et ce test est négatif.

Sur le certificat COVID, on peut voir aussi combien de temps il est valable.

PS

PS est l'abréviation de Parti socialiste suisse.

Pandémie

Une pandémie est une maladie qui s'étend au monde entier.

Cette maladie touche un très grand nombre de personnes.